



PROBLÈMES DE SANTÉ CAUSÉS PAR LA PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE (*THAUMETOPOEA PROCESSIONEA*) : PRISE EN CHARGE MÉDICALE.

(Note aux médecins)

1.1. L'ORIGINE



La processionnaire du chêne est une chenille se transformant en un petit papillon qui dépose ses œufs sur les chênes. La chenille mesure au maximum 5 cm et sa caractéristique est d'apparaître sous forme de nombreuses chenilles accrochées l'une derrière l'autre (procession). Cette chenille se retrouve sur les chênes. Les problèmes de santé causés par cette chenille proviennent de ses poils.

La présence du petit papillon a été démontrée dans le sud et le centre de notre pays.

1.2. LA LOCALISATION

Deux scénarios à l'origine d'un contact avec les poils peuvent se présenter :

1. Contact direct : la chenille fait son apparition dès le mois de mai sur des chênes ; elle y subit plusieurs mues, faisant augmenter chacune sa teneur en poils ; en juillet la dernière mue fait sortir un petit papillon inoffensif.
2. Les anciens nids sur les chênes sont remplis de poils qui peuvent y subsister des années ; la chute ou l'abattage du chêne peuvent être à l'origine de contacts également en dehors de la période de mue des chenilles.



1.3. LE COMPOSANT TOXIQUE

La toxicité provient des poils. Ceux-ci ont des crochets à leur extrémité et contiennent une substance toxique appelée *Thaumetopoeine*. Il s'agit d'une substance causant une réaction histaminique intense au point de contact avec la peau ou les muqueuses.

Les problèmes de santé proviennent le plus souvent suite à un contact direct avec la chenille ou un nid ; les poils peuvent aussi être transportés par le vent sur une certaine distance et causer de ces problèmes à distance du foyer.

1.4. LES SIGNES



Les principaux signes sont des réactions histaminiques intenses, une urticaire de contact, au niveau de la peau non recouverte de vêtements (visage, cou, partie distale des membres):

- Prurit intense
- Erythème local
- Papules



Ces signes apparaissent précocement après le contact, entre 1 et 8 heures, mais au plus tard après 24 heures ; sans traitement ils persistent entre 2 jours et 2 semaines.

Si l'œil est touché on constate une intense conjonctivite, rougeur de l'œil, photophobie et œdème des paupières. Rarement les poils percent la cornée et causent une kératite.

L'inhalation de poils s'accompagne d'une intense irritation des voies respiratoires avec éternuements, laryngite, pharyngite et bronchite. Ceci s'accompagne souvent de signes asthmatiques.

L'ingestion de poils s'accompagne d'intenses douleurs de la bouche, salivation intense, problèmes de déglutition et éventuellement de douleurs abdominales.

Des réactions systémiques telles que vertiges, nausées, fièvre, frissons, choc anaphylactique, peuvent être observées, surtout après des contacts répétés.

La prise en charge médicale

Après un contact avec les poils de la processionnaire, les habits sont à enlever ; ils seront à laver par après à la machine à laver. La personne contaminée doit prendre une douche en se lavant au savon et doit bien veiller à laver ses cheveux avec un shampoing.

Les parties de peau, sur lesquelles la présence de poils peut être perçue, sont à rincer immédiatement avec l'eau de savon, sans y frotter trop fort. De même ces parties sont à sécher avec précaution, sans frotter ! Des poils fortement attachés doivent être enlevés (pince, papier collant)

L'urticaire de contact au niveau de la peau peut être traitée localement par des antihistaminiques ou des corticoïdes en application locale. Des compresses refroidissantes, précocement appliquées sur les lésions, aident à limiter leur gravité.

Si l'œil est atteint, il faut le rincer abondamment à l'eau de robinet ou au sérum physiologique. En cas d'atteinte grave un médecin spécialiste en ophtalmologie devra être consulté.

Pour les réactions asthmatiques des voies respiratoires, bronchodilatateurs et/ou corticoïdes par inhalateur peuvent être nécessaires.

En cas d'ingestion

- Diluer la quantité de poils ingérés en buvant un grand verre d'eau. On peut tenter d'enlever les poils de la muqueuse de la bouche en raclant prudemment à l'aide d'une spatule ou d'une compresse ou en les "épilant" à l'aide de papier collant.
- Une endoscopie sous anesthésie générale est souvent nécessaire pour extraire les poils urticants profondément ancrés dans les muqueuses de la bouche, de la gorge ou de l'œsophage.

Les réactions systémiques sévères rendent nécessaires une hospitalisation et un traitement parentéral par corticoïdes ou antihistaminiques.



1.5. DANGER POUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Le contact avec la chenille peut s'avérer comme très dangereux pour des animaux domestiques comme le chien par exemple. Une complication grave peut être une nécrose partielle de la langue suite à l'action massive de la toxine des poils après ingestion de chenilles.



Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous adresser à l'Inspection Sanitaire. De même nous vous demandons de signaler d'éventuels cas à l'Inspection Sanitaire afin que les mesures nécessaires soient prises pour éviter d'autres contaminations.

Téléphone : 247 85650